

[aller au menu](#) [aller au contenu](#) [accessibilité](#)

lorient.bzh

- [EN](#)Version anglaise du site
- [BZH](#)Version bretonne du site
- [Plan de ville](#)
- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [Instagram](#)
- [LinkedIn](#)
- [YouTube](#)

[ti-user](#)[Démarche](#)[ti-user](#)[Je participe](#) [Toggle navigation](#)

- [Recherche](#)
- [Actualités](#)
- [Services](#)
- [Vie municipale](#)
- [Territoire](#)
- [ti-user](#)[Démarches](#)
- [ti-user](#)[Je participe](#)



1. [Accueil](#)
2. [Services](#)
3. [Vie associative - Lorient Asso](#)
4. [Lorient Asso vous accompagne](#)
5. Mises à disposition

Mises à disposition

Conformément aux termes de la charte d'engagements réciproques signée en 2008, la Ville de Lorient s'engage, dans la mesure de ses possibilités, à soutenir les associations en leur apportant, en temps voulu, des moyens nécessaires à leur fonctionnement. Cela peut se traduire par la mise à disposition de salles ou de locaux nécessaires au fonctionnement et aux activités des associations.

[PRÊT PONCTUEL DE SALLES](#)
[DEMANDE DE LOCAL ASSOCIATIF](#)
[DOMICILIATION DU SIÈGE SOCIAL](#)

Lorient Asso

- *Map* 12 rue Colbert
86P Cité Allende
56100 Lorient
- *Téléphone* 02 97 02 59 38
- *Enveloppe* lorientasso@mairie-orient.fr



L'accueil de Lorient Asso est ouvert de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30, sauf le jeudi après-midi. Les salles de la Cité Allende sont ouvertes du lundi au vendredi de 9h à 23h et le samedi de 9h à 18h

© 2018 - Site officiel de la ville de Lorient

- [Rainbow](#)
- [Support](#)
- [Accessibilité](#)
- [Plan du site](#)
- [Données personnelles](#)
- [Mentions légales](#)
- [Formulaire de contact](#)

- [Imprimer](#)

- [PDF](#)
- [Partager](#)
[Facebook](#)[Twitter](#)[Addthis](#)

[Retour en haut](#)